

CARTES DE PÊCHE 2018

Toutes les cartes de pêche permettent de pêcher en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie piscicole, à tous les modes de pêche autorisés.



MODE D'EMPLOI



www.pechetarn.fr



@FedepecheTarn81



FDaappma81

CARTES ANNUELLES

CARTE PERSONNE MAJEURE INTERFÉDÉRALE

(+ de 18 ans au 1^{er} janvier 2018)

Pêche dans tous les départements du CHI, de l'EHGO et de l'URNE.*



Soit 91 départements

96 €

CARTE PERSONNE MAJEURE

(+ de 18 ans au 1^{er} janvier 2018)

Pêche uniquement dans le département du Tarn.



74 €

Club Halieutique Interdépartemental

30 €



+ En option : vignette du CHI. Donne les mêmes droits que la carte personne majeure interfédérale.

CARTE DÉCOUVERTE FEMME

Pêche à une ligne seulement.

La réciprocité CHI/EHGO/URNE* est offerte sans apposition d'une vignette supplémentaire.



Pêche à une ligne seulement.

33 €

CARTE PERSONNE MINEURE

(de 12 à 18 ans au 1^{er} janvier 2018)

La réciprocité CHI/EHGO/URNE* est offerte sans apposition d'une vignette supplémentaire.



20 €

CARTE DÉCOUVERTE ENFANT

(- de 12 ans au 1^{er} janvier 2018)

La réciprocité CHI/EHGO/URNE* est offerte sans apposition d'une vignette supplémentaire.



Pêche à une ligne seulement.

6 €

CARTES SAISONNIÈRES

CARTES HEBDOMADAIRES

Valables 7 jours consécutifs. La réciprocité CHI/EHGO/URNE* est offerte sans apposition d'une vignette supplémentaire.



NON-MEMBRE D'UNE AAPPMA

32 €



DÉJÀ MEMBRE D'UNE AAPPMA

19,70 €

CARTES JOURNALIÈRES

Valable 1 jour uniquement dans le département du Tarn.

NOUVEAUX TARIFS 2018



DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MAI 2018

20 €



DU 1^{ER} JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2018

10 €